



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et  
de la Formation Professionnelle – **Force Ouvrière**

Académie de Versailles  
4 place de Touraine - 78000 VERSAILLES  
fnec.acad.vers@gmail.com

## **Enquête du CHSCTA sur l'assassinat de Samuel Paty L'administration émet des désaccords sur le rapport et fait obstacle à sa présentation en CHSCTA !**

Pour rappel une délégation d'enquête a été mise en place le 29 juin 2021, elle est composée de 6 membres de l'administration et de 6 représentants des personnels. Son objectif est d'identifier des actions permettant de prévenir de tels événements dramatiques et de mieux accompagner les personnels qui y font face. Pour ce faire, la délégation a consulté différents documents administratifs concernant Samuel Paty et le collège du Bois d'Aulne.

Elle a conduit une trentaine d'entretiens avec des personnels du collège, des cadres d'encadrement et d'accompagnement académiques et départementaux, des personnels de direction et d'inspection supérieurs hiérarchiques de Samuel Paty. Ces entretiens se sont faits sur la base du volontariat. Chaque entretien a donné lieu à un compte-rendu détaillé. Elle a ensuite procédé à l'analyse et à la synthèse de ces documents et rédigé un rapport d'enquête d'une cinquantaine de pages avec des préconisations.

Ce rapport devait être présenté au CHSCTA exceptionnel le 12 avril, date arrêtée depuis des mois.

Coup de théâtre lors du groupe de Travail de la délégation d'enquête, réuni le 29 mars dernier, pour finaliser le rapport ! L'administration a soudainement évoqué des désaccords sur ce rapport, estimant qu'elle était mise en cause et que des éléments retenus lors des entretiens ne concordaient pas avec l'enquête menée par l'IGESR (Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche).

Lors d'un groupe de travail supplémentaire, organisé en visioconférence, le 31 mars, l'administration décide du report de ce CHSCTA après les congés, le 24 mai – date désormais connue – malgré les protestations de la FNEC FP-FO et mettant les organisations syndicales devant le fait accompli.

Alors que les CHSCT sont en passe de disparaître, que les questions santé sécurité et conditions de travail vont être réduites à peau de chagrin, avec la disparition des moyens syndicaux qui y sont liées, l'administration remet en cause le travail effectué par la délégation d'enquête depuis de nombreux mois. Rappelons que, malgré les interventions répétées de la FNEC FP FO, pendant huit mois, le ministre de l'Education Nationale a empêché le CHSCT de mener cette enquête.

**La FNEC FP FO continue d'agir sur le terrain de l'indépendance syndicale, revendiquer la tenue de ce CHSCTA dans les meilleurs délais et que le rapport d'enquête ne soit pas modifié par l'administration et reste conforme à la teneur des entretiens réalisés.**

Versailles, le 11 avril 2022

Post-Scriptum : le 6 avril nous apprenions par voie de presse que la famille de Samuel Paty portait plainte contre les ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur.